

PROMOTION INTERNE AGENT DE MAÎTRISE

Date limite de réception des dossiers par le CDG 34: **13/07/2024**

Les dossiers sont à transmettre **uniquement** par voie **dématérialisée** à l'adresse suivante :
promotioninterne@cdg34.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Session 2024

GRADE PROPOSÉ : AGENT DE MAÎTRISE

au choix

avec examen professionnel

COLLECTIVITÉ :

PERSONNE RÉFÉRENTE DU DOSSIER :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

NOM ET PRÉNOM DE L'AGENT :

DATE DE NAISSANCE :

CONDITIONS STATUTAIRES

2 jours de formation de professionnalisation du CNFPT (joindre les attestations de formation durant la période du **01/01/2019** au **31/12/2023**) ou une dispense délivrée par le CNFPT.

Ancienneté requise, selon l'article 6 du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 (joindre le premier arrêté de nomination stagiaire).

Attestation de réussite à l'examen professionnel pour les agents ne remplissant pas les conditions pour l'avancement au choix.

 Les conditions statutaires doivent être remplies au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle la liste d'aptitude est établie (article 21 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013).

Les dossiers transmis hors délai ne seront pas étudiés. 

Fait à :

Fait à :

Le :

Le :

Signature de l'autorité territoriale :

Signature de l'agent :